

DOCUMENT CADRE PROGRAMME MONDIAL D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'INNOVATION ET DU NUMÉRIQUE

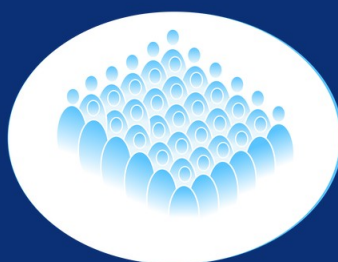
PROGRAMME MONDIAL D'APPUI
AU DÉVELOPPEMENT DE L'INNOVATION ET DU NUMÉRIQUE



WORLD ASSOCIATION FOR DEVELOPMENT
ASSOCIATION MONDIALE POUR LE DÉVELOPPEMENT
世界发展协会
الرابطة العالمية للتنمية
Всемирная ассоциация по развитию
ASOCIACIÓN MUNDIAL PARA EL DESARROLLO

DÉVELOPPEMENT DURABLE DES PEUPLES

— UNE VISION MONDIALE —
UNE MISSION DE L'AMD



WORLD ASSOCIATION FOR DEVELOPMENT
ASSOCIATION MONDIALE POUR LE DEVELOPPEMENT
世界发展协会
الرابطة العالمية للتنمية
Всемирная ассоциация по развитию
ASOCIACIÓN MUNDIAL PARA EL DESARROLLO

DÉVELOPPEMENT DURABLE DES PEUPLES

— UNE VISION MONDIALE —
UNE MISSION DE L'AMD

SOMMAIRE

RÉSUMÉ EXÉCUTIF.....	5
AVANT-PROPOS.....	6
INTRODUCTION.....	7
I — NATURE, PORTÉE ET POSITIONNEMENT DU PROGRAMME.....	8
II — CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....	10
III — VISION, OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS.....	12
III.1. Vision.....	13
III.2. Objectif général.....	13
III.3. Objectifs spécifiques.....	13
III.4. Résultats attendus.....	13
IV — AXES STRATÉGIQUES ET DOMAINES D'INTERVENTION.....	15
IV.1. Axe stratégique 1 : Gouvernance numérique et renforcement institutionnel.....	16
IV.2. Axe stratégique 2 : Infrastructures numériques et connectivité.....	16
IV.3. Axe stratégique 3 : Innovation technologique et économie numérique.....	16
IV.4. Axe stratégique 4 : Compétences numériques et inclusion digitale.....	17
IV.5. Axe stratégique 5 : Cybersécurité, résilience numérique et gestion des données.....	17
IV.6. Domaines d'intervention et complémentarités intersectorielles.....	17
V — ARCHITECTURE ET ORGANISATION DU PROGRAMME MONDIAL D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'INNOVATION ET DU NUMÉRIQUE.....	18
V.1. Structuration générale du Programme.....	19
V.2. Articulation entre Programme, projets et initiatives.....	19
V.3. Rôle des observatoires mondiaux et structures opérationnelles de l'AMD.....	20
V.4. Évolutivité et adaptabilité du cadre programmatique.....	20
VI — GOUVERNANCE ET PILOTAGE DU PROGRAMME MONDIAL D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'INNOVATION ET DU NUMÉRIQUE.....	21
VI.1. Enjeux de la gouvernance du Programme.....	22
VI.2. Principes généraux de gouvernance.....	22
VI.3. Niveau stratégique de gouvernance.....	22
VI.4. Pilotage programmatique sectoriel.....	23
VI.5. Articulation avec les États et les partenaires.....	23
VII — MISE EN ŒUVRE ET INSCRIPTION DES PROJETS.....	24
VII.1. Logique générale de mise en œuvre.....	25
VII.2. Inscription des projets dans le Programme.....	25
VII.3. Coordination opérationnelle.....	25
VIII — PARTENARIATS, FINANCEMENT ET DURABILITÉ.....	26
VIII.1. Partenariats stratégiques.....	27

VIII.2. Mobilisation et gestion des ressources financières.....	27
VIII.3. Mécanismes de financement programmatique.....	27
VIII.4. Durabilité financière du Programme.....	28
IX — SUIVI, ÉVALUATION, REDEVABILITÉ ET COMMUNICATION.....	29
IX.1. Cadre de résultats et indicateurs sectoriels.....	30
IX.2. Dispositif de suivi et d'évaluation.....	30
IX.3. Redevabilité et communication des résultats.....	31
X — GESTION DES RISQUES, CONFORMITÉ ET PÉRENNITÉ.....	32
X.1. Gestion des risques et conformité.....	33
X.2. Durabilité institutionnelle et opérationnelle.....	33
CONCLUSION.....	34

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Le Programme mondial d'appui au développement de l'innovation et du numérique constitue le cadre programmatique sectoriel à travers lequel l'Association Mondiale pour le Développement (AMD) structure son engagement en faveur de la transformation numérique, de l'innovation technologique et du développement des écosystèmes numériques. Il vise à accompagner les États, les institutions et les acteurs économiques dans le renforcement des capacités numériques, l'adoption des technologies innovantes et la consolidation de modèles de développement adaptés aux mutations technologiques contemporaines.

Dans de nombreux pays, les dynamiques de transformation numérique demeurent confrontées à des contraintes structurelles importantes liées à l'insuffisance des infrastructures numériques, aux inégalités d'accès aux technologies, à la faiblesse des capacités d'innovation, au déficit de compétences numériques et aux limites des cadres institutionnels et réglementaires. Ces contraintes freinent la modernisation des économies, réduisent les capacités de compétitivité et accentuent les disparités technologiques entre territoires et populations.

Face à ces enjeux, le Programme mondial d'appui au développement de l'innovation et du numérique propose une approche intégrée destinée à renforcer les capacités institutionnelles, techniques et humaines liées à la transformation numérique, tout en soutenant l'émergence d'écosystèmes innovants capables d'accompagner durablement les dynamiques de développement économique, social et territorial.

Le Programme s'inscrit dans les principaux cadres internationaux relatifs au développement numérique et à l'innovation, notamment les Objectifs de Développement Durable liés à l'innovation, aux infrastructures, à l'éducation, à l'emploi et à la réduction des inégalités, ainsi que les orientations internationales relatives à la gouvernance numérique et à l'économie digitale.

À travers ses orientations stratégiques, le Programme vise à promouvoir des systèmes numériques plus accessibles, inclusifs et performants, capables de soutenir l'innovation, la modernisation des services, le développement économique et la résilience des territoires face aux transformations technologiques mondiales.

AVANT-PROPOS

L'innovation et le numérique occupent aujourd'hui une place centrale dans les dynamiques de transformation économique, institutionnelle et sociale. Les technologies numériques influencent profondément les modes de production, les systèmes de gouvernance, les mécanismes d'apprentissage, les échanges économiques et les services publics.

Les transformations technologiques en cours renforcent les opportunités liées à l'innovation, à la connectivité, à l'automatisation et à l'économie numérique. Elles créent également de nouveaux défis en matière d'inclusion numérique, de cybersécurité, de gouvernance des données, de souveraineté technologique et de développement des compétences numériques.

Malgré les avancées observées dans plusieurs régions du monde, de fortes disparités persistent dans l'accès aux technologies numériques et aux infrastructures de connectivité. Les insuffisances de couverture numérique, les déficits de compétences technologiques et les capacités limitées d'innovation réduisent les possibilités de transformation économique et sociale dans de nombreux territoires.

Dans ce contexte, l'Association Mondiale pour le Développement inscrit son action dans une approche programmatique structurée à travers le Programme mondial d'appui au développement de l'innovation et du numérique. Ce cadre vise à soutenir durablement les dynamiques de transformation numérique et à renforcer les capacités des acteurs publics, privés et territoriaux à intégrer les technologies et l'innovation dans les stratégies de développement durable.

Hugues B.GNIMADI

Président exécutif

INTRODUCTION

Le développement de l'innovation et du numérique constitue aujourd'hui un facteur déterminant de compétitivité, de modernisation institutionnelle et de transformation économique. Les technologies numériques jouent un rôle croissant dans l'organisation des activités économiques, la gestion des services publics, la circulation des connaissances et l'intégration des territoires dans l'économie mondiale.

Dans de nombreux contextes, les systèmes numériques demeurent toutefois confrontés à des contraintes structurelles importantes. Les déficits d'infrastructures numériques, la faiblesse des capacités technologiques, l'insuffisance des compétences numériques et les difficultés d'accès aux technologies limitent l'émergence d'écosystèmes numériques performants et inclusifs.

Les enjeux liés à la transformation numérique concernent également la gouvernance des données, la cybersécurité, l'innovation technologique et l'adaptation des systèmes économiques et institutionnels aux mutations digitales. Les États et les territoires sont appelés à développer des capacités accrues pour accompagner ces transformations tout en réduisant les fractures numériques et les vulnérabilités technologiques.

Par ailleurs, les initiatives liées au numérique et à l'innovation demeurent souvent fragmentées entre plusieurs dispositifs institutionnels insuffisamment coordonnés. Cette dispersion réduit la cohérence des politiques numériques et limite leur capacité à produire des transformations structurelles durables.

Le Programme mondial d'appui au développement de l'innovation et du numérique répond à cette nécessité de structuration sectorielle. Il vise à offrir un cadre stratégique capable d'accompagner durablement les dynamiques de transformation numérique, d'innovation technologique et de modernisation des systèmes économiques et institutionnels.

I-

NATURE, PORTÉE ET POSITIONNEMENT DU PROGRAMME



Le Programme mondial d'appui au développement de l'innovation et du numérique constitue le cadre programmatique sectoriel à travers lequel l'Association Mondiale pour le Développement structure son engagement dans les domaines de la transformation numérique, de l'innovation technologique et du développement des capacités numériques.

Le Programme privilégie une approche systémique destinée à renforcer les capacités institutionnelles, techniques et humaines liées au numérique, tout en soutenant l'émergence d'écosystèmes innovants capables d'accompagner les dynamiques de développement durable.

Sa portée couvre notamment les infrastructures numériques, la connectivité, les compétences numériques, les technologies émergentes, l'innovation, les systèmes d'information, la gouvernance numérique, l'économie digitale et la transformation numérique des institutions et des territoires.

Au sein de l'architecture de l'AMD, le Programme assure l'articulation entre les orientations stratégiques liées à l'innovation et au numérique et les interventions opérationnelles soutenues dans les différents domaines de la transformation digitale.

II –

CONTEXTE ET JUSTIFICATION



Les technologies numériques transforment profondément les économies, les systèmes institutionnels et les dynamiques sociales. La capacité des États, des entreprises et des territoires à intégrer l'innovation et les technologies numériques influence désormais leur compétitivité, leur résilience et leur capacité de développement.

Dans de nombreux pays, les systèmes numériques demeurent confrontés à des contraintes structurelles importantes. Les insuffisances d'infrastructures numériques, les faibles niveaux de connectivité, les capacités limitées d'innovation et les déficits de compétences numériques réduisent les possibilités de transformation économique et institutionnelle.

Les inégalités d'accès aux technologies numériques accentuent également les disparités territoriales, économiques et sociales. Les populations et territoires les moins connectés demeurent souvent exclus des opportunités liées à l'économie numérique, aux services digitaux et aux mécanismes d'innovation technologique. Les enjeux liés à la cybersécurité, à la gouvernance des données, à la souveraineté numérique et à l'adaptation des cadres réglementaires renforcent davantage la nécessité de développer des approches intégrées de transformation numérique.

Par ailleurs, les interventions liées au numérique et à l'innovation restent souvent fragmentées entre plusieurs initiatives insuffisamment coordonnées. Cette dispersion réduit la cohérence des politiques numériques et ralentit les dynamiques de transformation digitale. Face à ces enjeux, la mise en place de cadres programmatiques intégrés apparaît comme une nécessité stratégique. Une approche structurée permet de renforcer les capacités numériques, d'améliorer la coordination des politiques sectorielles et de soutenir durablement les dynamiques d'innovation et de transformation numérique.

Le Programme mondial d'appui au développement de l'innovation et du numérique s'inscrit dans cette perspective. Il constitue un cadre stratégique destiné à accompagner les États et les acteurs sectoriels dans le développement d'écosystèmes numériques plus performants, inclusifs et résilients.

Le Programme prend appui sur les orientations internationales relatives à une transformation numérique inclusive, sécurisée et porteuse d'innovation. Il contribue aux priorités liées à l'éducation et aux compétences numériques, au travail décent, à la croissance économique, aux infrastructures technologiques, à la réduction des fractures numériques et au renforcement des partenariats. Cette articulation avec les Objectifs de Développement Durable permet de faire du Programme un cadre d'appui aux États et à leurs partenaires pour consolider des écosystèmes numériques plus accessibles, mieux gouvernés, plus sûrs et capables d'accompagner la modernisation des institutions, la compétitivité des économies et l'inclusion des territoires.

III –

VISION, OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS



III.1. Vision

La vision portée par le Programme mondial d'appui au développement de l'innovation et du numérique vise à contribuer à l'émergence d'écosystèmes numériques inclusifs, innovants et résilients, capables de soutenir durablement la transformation économique, institutionnelle et sociale des territoires et des populations.

III.2. Objectif général

L'objectif général du Programme mondial d'appui au développement de l'innovation et du numérique consiste à structurer et renforcer les interventions destinées à améliorer les capacités numériques, soutenir l'innovation technologique et accompagner les dynamiques de transformation numérique durable des institutions, des économies et des territoires.

III.3. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques du Programme sont les suivants :

- Renforcer les capacités institutionnelles et techniques liées au numérique et à l'innovation ;
- Améliorer l'accès aux infrastructures numériques et aux services digitaux ;
- Soutenir le développement des compétences numériques et technologiques ;
- Promouvoir l'innovation, la recherche appliquée et les technologies émergentes ;
- Renforcer les mécanismes de gouvernance numérique et de gestion des données ;
- Développer les écosystèmes numériques territoriaux et les dynamiques d'économie digitale ;
- Consolider la cybersécurité et la résilience des systèmes numériques.

III.4. Résultats attendus

Les résultats attendus du Programme portent sur des changements structurels visant à renforcer durablement les capacités numériques et les dynamiques d'innovation technologique.

Les principaux résultats attendus sont notamment les suivants :

- Une amélioration des capacités institutionnelles et techniques dans les domaines du numérique et de l'innovation ;
- Un renforcement de l'accès aux infrastructures numériques et aux services digitaux ;
- Une progression des compétences numériques et technologiques des populations et des institutions
- Une amélioration des capacités d'innovation et de développement technologique ;
- Un renforcement des mécanismes de gouvernance numérique et de gestion des données ;

- Une consolidation des écosystèmes numériques et des dynamiques d'économie digitale ;
- Une amélioration de la résilience et de la sécurité des systèmes numériques.

SYNTHÈSE — SECTION III	
Objectifs spécifiques et résultats attendus du Programme	
OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	RÉSULTATS ATTENDUS
1 Renforcer les capacités institutionnelles et techniques	1 Amélioration des capacités institutionnelles et techniques
2 Améliorer l'accès aux infrastructures et services digitaux	2 Renforcement de l'accès aux infrastructures et services digitaux
3 Soutenir le développement des compétences numériques	3 Progression des compétences numériques et technologiques
4 Promouvoir l'innovation et les technologies émergentes	4 Amélioration des capacités d'innovation et de développement technologique
5 Renforcer la gouvernance numérique et la gestion des données	5 Renforcement des mécanismes de gouvernance numérique et des données
6 Développer les écosystèmes numériques territoriaux	6 Consolidation des écosystèmes numériques et de l'économie digitale
7 Consolider la cybersécurité et la résilience numérique	7 Amélioration de la résilience et de la sécurité des systèmes numériques

Synthèse — objectifs spécifiques et résultats attendus du Programme mondial Innovation & Numérique

IV –

AXES STRATÉGIQUES ET DOMAINES D'INTERVENTION



Les axes stratégiques du Programme mondial d'appui au développement de l'innovation et du numérique constituent les principaux cadres d'orientation destinés à structurer les interventions soutenues dans les domaines de la transformation numérique, de l'innovation technologique et du développement des capacités numériques.

Cette structuration vise à renforcer la cohérence des politiques numériques, à améliorer les capacités technologiques des institutions et des territoires et à soutenir des dynamiques durables d'innovation et de modernisation digitale.

SYNTHÈSE — SECTION IV
Les cinq axes stratégiques du Programme

N°	AXE STRATÉGIQUE	INTERVENTIONS CLÉS
1	Gouvernance numérique et renforcement institutionnel	Politiques numériques · Régulation technologique · Coordination sectorielle
2	Infrastructures numériques et connectivité	Réseaux numériques · Accès à Internet · Plateformes digitales territoriales
3	Innovation technologique et économie numérique	Technologies émergentes · Startups · Écosystèmes d'innovation
4	Compétences numériques et inclusion digitale	Formation numérique · Éducation technologique · Inclusion des populations
5	Cybersécurité, résilience numérique et gestion des données	Protection des données · Sécurité des infrastructures · Résilience des systèmes

Les cinq axes stratégiques du Programme mondial Innovation & Numérique

IV.1. Axe stratégique 1 : Gouvernance numérique et renforcement institutionnel

Le premier axe stratégique vise à renforcer les capacités institutionnelles, réglementaires et organisationnelles liées à la gouvernance numérique et à la transformation digitale.

Les interventions soutenues concernent notamment les politiques numériques, la régulation technologique, les stratégies digitales, les cadres de gouvernance des données et le renforcement des capacités institutionnelles dans le domaine du numérique.

IV.2. Axe stratégique 2 : Infrastructures numériques et connectivité

Le deuxième axe stratégique porte sur le développement des infrastructures numériques et l'amélioration de la connectivité afin de renforcer l'accès des populations et des territoires aux services digitaux.

Les interventions concernent notamment les réseaux numériques, l'accès à Internet, les infrastructures de connectivité, les plateformes digitales et les mécanismes de réduction des fractures numériques territoriales.

IV.3. Axe stratégique 3 : Innovation technologique et économie numérique

Le troisième axe stratégique vise à soutenir l'innovation technologique et le développement de l'économie numérique afin de renforcer la compétitivité économique et la modernisation des systèmes productifs.

Les interventions soutenues portent notamment sur les technologies émergentes, les startups technologiques, les écosystèmes d'innovation, la recherche appliquée et les dynamiques entrepreneuriales liées au numérique.

IV.4. Axe stratégique 4 : Compétences numériques et inclusion digitale

Le quatrième axe stratégique est consacré au développement des compétences numériques et à l'inclusion digitale des populations afin de favoriser une appropriation plus large des technologies numériques.

Les interventions concernent notamment la formation numérique, l'éducation technologique, le développement des compétences digitales et les mécanismes d'inclusion numérique des populations et des territoires vulnérables.

IV.5. Axe stratégique 5 : Cybersécurité, résilience numérique et gestion des données

Le cinquième axe stratégique vise à renforcer la sécurité des systèmes numériques, la gouvernance des données et la résilience technologique des institutions et des territoires.

Les interventions soutenues portent notamment sur la cybersécurité, la protection des données, la sécurité des infrastructures numériques et les mécanismes de résilience des systèmes digitaux.

IV.6. Domaines d'intervention et complémentarités intersectorielles

Les axes stratégiques du Programme se déclinent en plusieurs domaines d'intervention liés à la gouvernance numérique, aux infrastructures digitales, aux compétences numériques, à l'innovation technologique et à la cybersécurité.

Le Programme entretient également des complémentarités avec les secteurs de l'éducation, du développement économique, de l'administration publique, de l'énergie, du capital humain et des collectivités territoriales afin de renforcer la cohérence des dynamiques de transformation numérique durable.

V –

ARCHITECTURE ET ORGANISATION DU PROGRAMME



L'architecture du Programme mondial d'appui au développement de l'innovation et du numérique est conçue pour assurer la cohérence, la continuité et la complémentarité des interventions soutenues dans les domaines de la transformation numérique et de l'innovation technologique. Cette organisation vise à renforcer l'articulation entre les orientations stratégiques du Programme, les politiques numériques nationales et les initiatives opérationnelles mises en œuvre dans les différents secteurs et territoires.

Cette structuration permet également d'améliorer la coordination des acteurs du numérique, de renforcer le pilotage des dynamiques de transformation digitale et de consolider progressivement les capacités institutionnelles, technologiques et humaines liées à l'innovation et au numérique.

V.1. Structuration générale du Programme

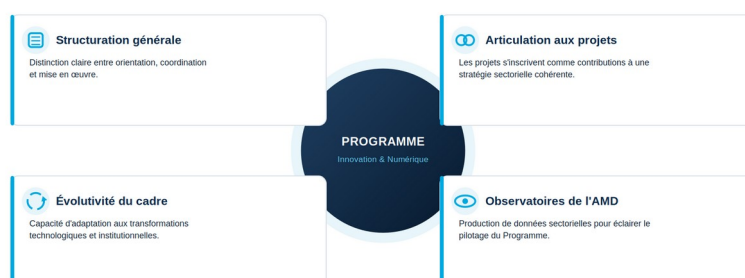
La structuration générale du Programme vise à organiser les interventions soutenues autour d'un cadre programmatique cohérent capable d'articuler les dimensions institutionnelles, technologiques, économiques et territoriales du développement numérique.

Cette organisation permet de distinguer les fonctions d'orientation stratégique, de coordination programmatique et de mise en œuvre opérationnelle. Elle contribue à renforcer la cohérence des interventions et à améliorer la consolidation des résultats produits dans les différents domaines du numérique et de l'innovation.

V.2. Articulation entre Programme, projets et initiatives

L'articulation entre le Programme et les projets vise à inscrire les différentes initiatives numériques et technologiques dans une dynamique cohérente de transformation digitale et d'innovation durable.

Les projets soutenus dans les domaines de la connectivité, de l'innovation technologique, des compétences numériques et de la gouvernance digitale sont ainsi considérés comme des contributions complémentaires à une stratégie programmatique plus large. Cette approche favorise la complémentarité des interventions et limite les risques de fragmentation des politiques numériques.



Architecture du Programme mondial d'appui au développement de l'innovation et du numérique

V.3. Rôle des observatoires mondiaux et structures opérationnelles de l'AMD

Les observatoires et structures techniques de l'AMD jouent un rôle essentiel dans l'analyse des dynamiques numériques, la production de données sectorielles et l'appui à la prise de décision stratégique dans le domaine du numérique et de l'innovation.

Leur contribution permet d'améliorer les diagnostics technologiques, de renforcer les capacités de suivi des politiques numériques et de soutenir l'élaboration d'orientations adaptées aux réalités économiques, institutionnelles et territoriales des systèmes numériques.

V.4. Évolutivité et adaptabilité du cadre programmatique

Le Programme mondial d'appui au développement de l'innovation et du numérique est conçu comme un cadre évolutif capable de s'adapter aux transformations technologiques, aux mutations des économies digitales et aux nouveaux enjeux liés à l'innovation.

Cette flexibilité permet d'intégrer progressivement de nouvelles priorités liées à l'intelligence artificielle, aux technologies émergentes, à la cybersécurité, à l'économie des données et aux transformations numériques sectorielles tout en assurant la continuité et la pertinence des interventions soutenues.

VI –

GOUVERNANCE ET PILOTAGE DU PROGRAMME



La gouvernance du Programme mondial d'appui au développement de l'innovation et du numérique constitue un levier stratégique destiné à assurer la cohérence, l'efficacité et la durabilité des interventions soutenues dans les domaines du numérique et de l'innovation technologique.

Cette gouvernance vise à renforcer les mécanismes de coordination sectorielle, à améliorer le pilotage des politiques numériques et à favoriser une meilleure articulation entre les différents acteurs institutionnels, techniques, économiques et territoriaux impliqués dans les dynamiques de transformation digitale.

VI.1. Enjeux de la gouvernance du Programme

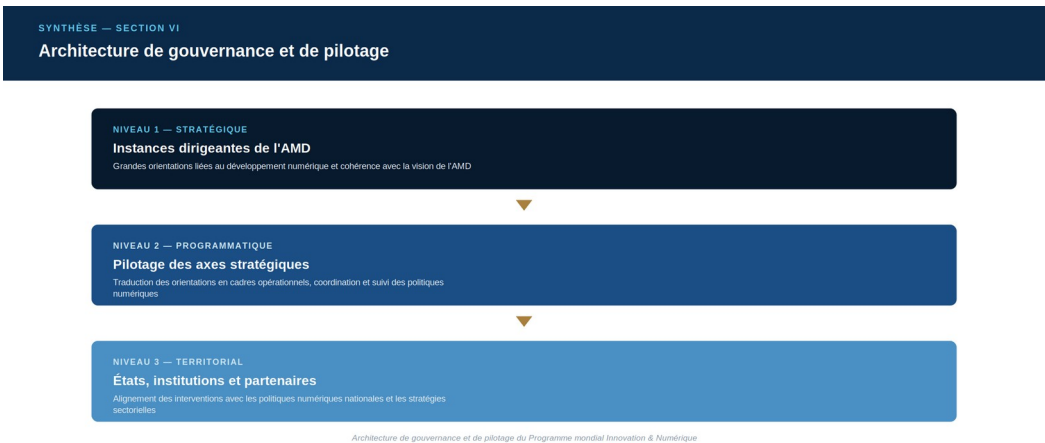
Les enjeux de gouvernance liés au Programme concernent principalement la capacité des institutions publiques et des acteurs sectoriels à conduire des politiques numériques cohérentes, inclusives et adaptées aux transformations technologiques contemporaines.

Dans cette perspective, le Programme privilégie des mécanismes de gouvernance capables de soutenir la coordination institutionnelle, le développement des capacités numériques et la consolidation des écosystèmes d'innovation.

VI.2. Principes généraux de gouvernance

L'organisation de la gouvernance du Programme repose sur des principes destinés à assurer la transparence, la clarté des responsabilités et la cohérence des interventions soutenues dans les domaines du numérique et de l'innovation.

Cette approche privilégie également l'appropriation institutionnelle des dynamiques de transformation digitale, la participation des acteurs concernés et le renforcement des capacités de coordination entre les différents niveaux de gouvernance numérique.



VI.3. Niveau stratégique de gouvernance

Le niveau stratégique du Programme est chargé de définir les grandes orientations liées au développement numérique, d'assurer la cohérence institutionnelle du Programme et de renforcer son alignement avec les cadres internationaux relatifs à l'innovation, au numérique et à la transformation technologique.

Cette fonction stratégique contribue également à intégrer les évolutions technologiques, économiques et réglementaires susceptibles d'influencer les politiques numériques et les systèmes d'innovation.

VI.4. Pilotage programmatique sectoriel

Le pilotage programmatique sectoriel vise à assurer la traduction des orientations stratégiques en cadres opérationnels cohérents et adaptés aux réalités technologiques, institutionnelles et territoriales.

Cette approche permet de renforcer le suivi des interventions, d'améliorer la coordination des actions numériques et de soutenir la consolidation des résultats produits dans les domaines de l'innovation et de la transformation digitale.

VI.5. Articulation avec les États et les partenaires

Le Programme prévoit des mécanismes d'articulation étroite avec les États, les institutions publiques, les structures techniques, les acteurs de l'innovation et les organisations intervenant dans les domaines du numérique et des technologies.

Cette articulation vise à renforcer l'alignement des interventions avec les politiques numériques nationales, à favoriser la cohérence des stratégies digitales et à soutenir la mobilisation coordonnée des expertises techniques et institutionnelles nécessaires au développement des systèmes numériques.

VII —

MISE EN ŒUVRE ET INSCRIPTION DES PROJETS



La mise en œuvre du Programme mondial d'appui au développement de l'innovation et du numérique repose sur une logique de cohérence sectorielle destinée à inscrire les interventions soutenues dans des dynamiques durables de transformation numérique et d'innovation technologique.

Cette approche privilégie l'intégration des projets dans les politiques publiques numériques, les stratégies nationales de transformation digitale et les dispositifs institutionnels existants afin de renforcer la continuité des transformations engagées dans les différents secteurs.

VII.1. Logique générale de mise en œuvre

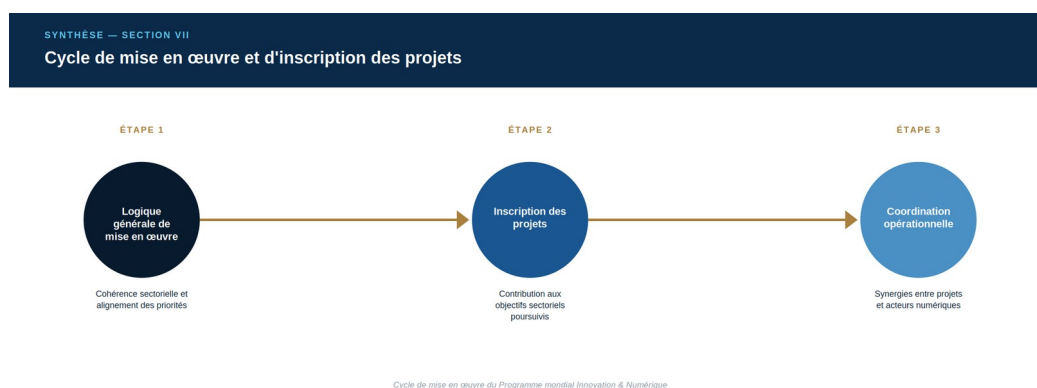
La logique générale de mise en œuvre vise à assurer l'alignement des interventions avec les orientations stratégiques du Programme et les priorités numériques des États et des territoires.

Les actions soutenues sont conçues de manière à renforcer durablement les capacités numériques, à améliorer l'accès aux technologies et à soutenir les dynamiques d'innovation et de modernisation digitale.

VII.2. Inscription des projets dans le Programme

L'inscription des projets dans le Programme constitue un mécanisme destiné à renforcer la cohérence des interventions numériques et leur contribution aux objectifs sectoriels poursuivis.

Chaque projet est ainsi considéré comme une composante d'une dynamique numérique plus large visant à améliorer la gouvernance digitale, les capacités technologiques et la résilience des systèmes numériques.



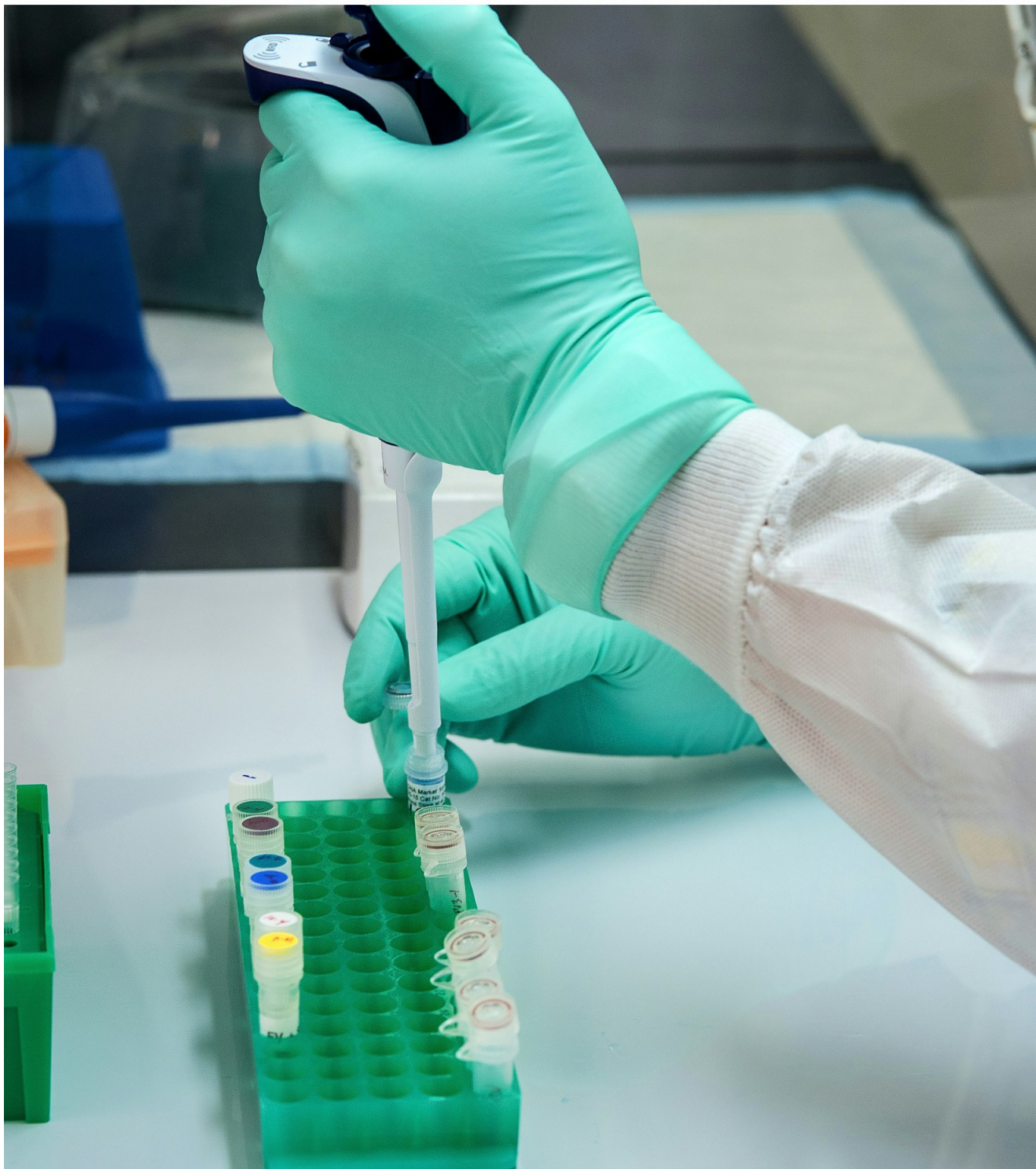
VII.3. Coordination opérationnelle

La coordination opérationnelle vise à améliorer les synergies entre les interventions soutenues dans les domaines du numérique, de l'innovation technologique et de la transformation digitale.

Elle contribue à renforcer l'efficacité des actions numériques, à limiter les risques de duplication des initiatives et à optimiser l'utilisation des ressources techniques et institutionnelles mobilisées dans les différents secteurs concernés.

VIII —

PARTENARIATS, FINANCEMENT ET DURABILITÉ



Le développement des systèmes numériques et des écosystèmes d'innovation nécessite une mobilisation coordonnée des institutions publiques, des structures techniques, des acteurs économiques, des territoires et des organisations intervenant dans les domaines du numérique et de l'innovation technologique.

Le Programme privilégie ainsi des approches partenariales destinées à renforcer la cohérence des politiques numériques, à améliorer la qualité des interventions sectorielles et à soutenir des dynamiques durables de transformation digitale et d'innovation.

VIII.1. Partenariats stratégiques

Les partenariats stratégiques développés dans le cadre du Programme visent à renforcer la coopération entre les institutions publiques, les structures technologiques, les centres de recherche, les universités, les collectivités territoriales et les acteurs de l'innovation.

Ces partenariats contribuent au partage d'expertise, à la mutualisation des ressources et au développement de solutions adaptées aux réalités technologiques, institutionnelles et économiques des territoires.

VIII.2. Mobilisation et gestion des ressources financières

La mobilisation des ressources financières vise à soutenir durablement les interventions liées au développement numérique et à l'innovation technologique.

La gestion des ressources repose sur des principes de transparence, de redevabilité et d'efficacité afin de garantir une utilisation cohérente des financements mobilisés et de renforcer la crédibilité du Programme.



VIII.3. Mécanismes de financement programmatique

Le Programme privilégie des mécanismes de financement capables de soutenir des interventions numériques de moyen et long terme et d'accompagner durablement les dynamiques d'innovation et de transformation digitale.

Ces mécanismes peuvent inclure des dispositifs d'appui programmatique, des mécanismes de financement technologique ou des approches compatibles avec les cadres institutionnels nationaux et les priorités de développement numérique durable.

VIII.4. Durabilité financière du Programme

La durabilité financière du Programme repose sur le renforcement progressif des capacités nationales de financement des systèmes numériques et sur l'intégration des priorités liées à l'innovation et au numérique dans les politiques publiques et les mécanismes budgétaires nationaux.

Cette approche vise à soutenir des mécanismes durables de transformation numérique et à réduire la dépendance à des financements ponctuels ou fragmentés.

IX —

SUIVI, ÉVALUATION, REDEVABILITÉ ET COMMUNICATION



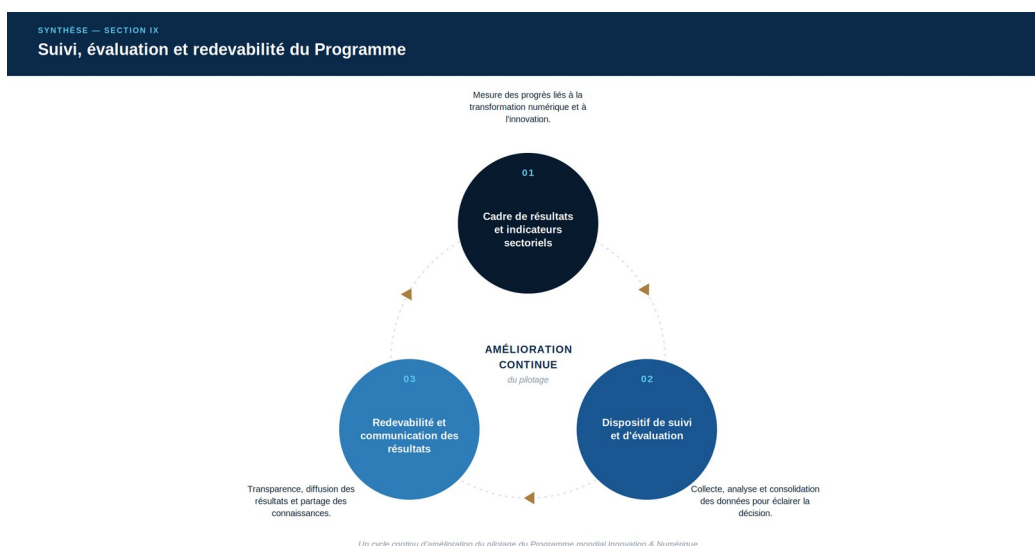
Le suivi et l'évaluation du Programme mondial d'appui au développement de l'innovation et du numérique constituent des outils essentiels pour apprécier l'évolution des systèmes numériques, mesurer les résultats obtenus et renforcer la qualité du pilotage des politiques numériques et technologiques.

Cette démarche vise également à améliorer la transparence des interventions, à renforcer la redevabilité sectorielle et à soutenir l'amélioration continue des systèmes numériques et des dynamiques d'innovation.

IX.1. Cadre de résultats et indicateurs sectoriels

Le cadre de résultats du Programme vise à mesurer les progrès réalisés dans les domaines de la transformation numérique, de l'innovation technologique et du développement des capacités numériques.

Les indicateurs retenus permettent notamment d'apprécier les évolutions liées à la connectivité, aux infrastructures numériques, aux compétences digitales, aux capacités d'innovation et à la résilience des systèmes numériques.



IX.2. Dispositif de suivi et d'évaluation

Le dispositif de suivi et d'évaluation vise à mesurer la performance des interventions soutenues et leur contribution aux transformations numériques recherchées.

Il repose sur des mécanismes de collecte, d'analyse et de consolidation des données permettant d'éclairer la prise de décision et d'améliorer les capacités de pilotage des politiques numériques et technologiques.



IX.3. Redevabilité et communication des résultats

La redevabilité du Programme vise à garantir la transparence des interventions, la qualité des informations produites et la diffusion des résultats obtenus auprès des différentes parties prenantes concernées.

La communication des résultats contribue à renforcer la visibilité des dynamiques numériques soutenues, à valoriser les bonnes pratiques et à favoriser le partage des connaissances liées à l'innovation et à la transformation digitale.



x —

GESTION DES RISQUES, CONFORMITÉ ET PÉRENNITÉ



Le Programme mondial d'appui au développement de l'innovation et du numérique intègre une approche de gestion des risques destinée à renforcer la stabilité, la continuité et la durabilité des interventions soutenues dans les domaines du numérique et de l'innovation technologique.

Cette démarche vise à améliorer les capacités d'anticipation des institutions et à renforcer leur aptitude à conduire durablement les dynamiques de transformation digitale et de développement technologique.

X.1. Gestion des risques et conformité

La gestion des risques vise à identifier et suivre les facteurs susceptibles d'affecter la performance, la continuité et la durabilité des interventions soutenues dans le cadre du Programme.

Les exigences de conformité portent notamment sur le respect des cadres réglementaires, des principes de gouvernance numérique, des standards technologiques et des mécanismes de transparence et de protection des données.



X.2. Durabilité institutionnelle et opérationnelle

La durabilité institutionnelle du Programme repose sur le renforcement progressif des capacités administratives, techniques et technologiques des institutions intervenant dans les domaines du numérique et de l'innovation.

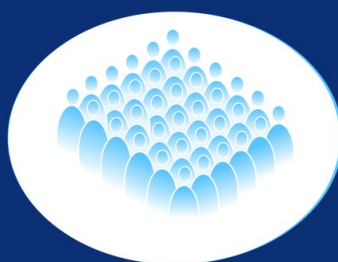
La pérennité opérationnelle implique également le développement de capacités de gestion, de maintenance et d'adaptation permettant d'assurer la continuité des systèmes numériques et des dynamiques de transformation digitale durable.

CONCLUSION

Le Programme mondial d'appui au développement de l'innovation et du numérique constitue un cadre stratégique destiné à renforcer durablement les capacités numériques, les systèmes d'innovation et les dynamiques de transformation digitale.

À travers une approche intégrée articulant gouvernance numérique, infrastructures digitales, innovation technologique, compétences numériques et résilience des systèmes numériques, le Programme vise à soutenir des écosystèmes numériques plus performants, inclusifs et durables.

En renforçant la cohérence des interventions et l'articulation entre les politiques numériques, les institutions publiques, les territoires et les acteurs technologiques, le Programme mondial d'appui au développement de l'innovation et du numérique contribue à faire du numérique et de l'innovation des leviers stratégiques de transformation économique, institutionnelle et sociale durable.



WORLD ASSOCIATION FOR DEVELOPMENT
ASSOCIATION MONDIALE POUR LE DEVELOPPEMENT
世界发展协会
الرابطة العالمية للتنمية
Всемирная ассоциация по развитию
ASOCIACIÓN MUNDIAL PARA EL DESARROLLO

DÉVELOPPEMENT DURABLE DES PEUPLES

— UNE VISION MONDIALE —
UNE MISSION DE L'AMD